

Réf: Dossier 482271

## Avis de constitution

### SOCIETE « RURAC-CI »

Siège Abidjan Cocody ANGRE 9ème tranche en face  
du lavage KC, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés le 21/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RURAC-CI »

Objet : AMENAGEMENT FONCIER,  
PROMOTION IMMOBILIERE,  
BTP,  
GENIE CIVIL,  
FABRICATION ET VENTE DE MATERIAUX DE  
CONSTRUCTION,  
TRANSACTION FINANCIERE,  
PRESTATION DE SREVICE,  
ASSAINISSEMENT ADDUCTION D'EAU RURAL,  
ELECTRIFICATION RURAL,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody ANGRE 9ème tranche en face  
du lavage KC, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) M DON ADOLPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01908 du 10/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09952/GTCA/RC/2026 du 10/02/2026

